



FICHE CONSEILS

VENTE / COMMERCE

Principaux effets sur la santé

Douleurs dorsales et articulaires : liées à la manutention, aux postures contraignantes et aux gestes répétés,

Principaux accidents du travail : blessures, chutes.

Risques liés aux manutentions, aux postures contraignantes et aux gestes répétés

- **Mettre à disposition du matériel d'aide à la manutention** (chariots, diable, transpalettes, gerbeur...)
- **Optimiser l'organisation de la boutique** (profondeur des banques, hauteurs des plans de travail, adapter les hauteurs de stockage en fonction de la fréquence d'utilisation...)
- **Favoriser l'alternance des postures** (mise à disposition de sièges...)
- **Former régulièrement les salariés** sur les gestes et postures de travail

Risques d'accidents

► Chutes de plain-pied :

- Veiller à ce que les **zones de passage** soient **dégagées** et conserver les **sols propres**
- Veiller à un **éclairage suffisant** (notamment réserves et couloirs)
- Mettre à disposition et faire porter des **chaussures adaptées (de sécurité ou à semelles antidérapantes)**.



► Chutes de hauteur :

- Equiper les **escaliers** de **rampes et de bords de marches antidérapants**
- Mettre à disposition des **moyens d'accès en hauteur sécurisés** (PIRL)

► Coupures :

- **Privilégier l'utilisation de cutters sécurisés**
- Mettre à disposition des équipements de protection individuelle adaptés (gants...)
- Mettre en place des **supports dédiés pour le rangement des couteaux** (barres métalliques, armoires de stérilisation),
- Mettre à disposition **une trousse de secours et la vérifier régulièrement**.

► Traumatismes liés aux machines :

- **Toujours maintenir les protections des machines en place**
- Mettre en place et faire **respecter les consignes d'utilisation et de sécurité** des machines,
- Assurer une **maintenance régulière** des équipements

NB : Déclarer tout accident de travail et former les salariés aux gestes de premiers secours

Risques psychosociaux

- **Former les salariés aux situations conflictuelles** et établir des **procédures** (agressions verbales ou physiques, vols...).
- Favoriser les **échanges** et la **communication**.
- Etablir des **objectifs réalisables** et **en concertation avec les salariés concernés**.
- **Prévoir les plannings suffisamment à l'avance** et les diffuser aux salariés.



L'équipe médicale de santé au travail peut être contactée pour tout souci de santé en rapport avec le travail, même pendant un arrêt de travail.